



Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Défense nationale 4

Le conseiller fédéral Maurer s'explique sur la situation de l'armée



Session fédérale 10

La politique agricole 2014-2017 était au centre des débats



Politique financière 13

Toujours plus de régulations contre la place financière suisse



Pour tous vos imprimés



Zofinger Tagblatt AG
Medien- und Printunternehmen
Zofinger Tagblatt AG, 4800 Zofingen
Tel. 062 745 93 93, www.ztonline.ch

UE: la tactique a changé



Dans la politique extérieure, le Conseil fédéral joue à cache-cache. Il s'apprête, à travers un accord-cadre (sur l'électricité), à tirer un trait sur notre souveraineté. Son but : que la Suisse reprenne le droit européen existant et futur.

Le Conseil fédéral a proposé à l'UE de lier la conclusion de l'accord sur l'électricité avec la résolution des questions institutionnelles. Concrètement, cela signifie la soumission complète du droit suisse sous celui de l'UE, l'adoption obligatoire du droit communautaire, une soumission à la juridiction de l'UE, la création d'une nouvelle au-

torité de surveillance et la mise en œuvre de mécanismes de sanctions supplémentaires. La procédure du Conseil fédéral n'est pas transparente. Il est également difficile de savoir jusqu'où le gouvernement fédéral accepte de négocier, lorsque l'UE fait de nouvelles demandes. Relance-t-il l'idée d'une adhésion de l'EEE? La vigilance est de mise.



L'UDC planche sur une nouvelle initiative sur l'asile

Durant la session d'automne écoulée, les Chambres fédérales ont réussi à boucler un premier projet de révision de la loi sur l'asile, après de longues délibérations. L'UDC a introduit dans le débat parlementaire plus de 45 propositions de durcissement de la loi sur l'asile. Elle est parvenue à imposer près de la moitié de ces propositions dans les Chambres, marquant ainsi considérablement le débat. Ainsi par exemple, la désertion ou les motifs survenus après la fuite (p.ex. activité politique en Suisse) ne fonderont à l'avenir plus le statut de réfugié. Le système de l'aide d'urgence et de l'aide sociale pour les requérants d'asile sera organisé de manière plus restrictive et les obligations de coopération des requérants seront renforcées. La première partie de ces mesures sera à présent mise en vigueur d'urgence. Néanmoins, ces améliorations ne sauraient faire oublier que des revendications importantes de l'UDC, p.ex. en vue de l'accélération des procédures ou celle d'introduire des centres fermés pour les requérants d'asile criminels et récalcitrants ont été rejetées par une majorité de centre gauche au Parlement. La situation actuelle, insatisfaisante, devrait donc encore durer. D'une part, des modifications fondamentales dans la procédure d'asile ne seront entamées que dans une seconde étape de la révision, ce qui coûtera à nouveau beaucoup d'argent, d'autre part l'Office fédéral compétent est totalement surchargé dans l'exécution et se trouve dans un état intenable. La volonté politique de résoudre ce problème fait aussi manifestement défaut de la part de la cheffe de Département compétente, la socialiste Simonetta Sommaruga. Dans l'ensemble, la Suisse reste encore beaucoup trop attrayante pour les migrants économiques ainsi que pour les personnes qui n'ont pas droit à l'asile et qui abusent même de notre hospitalité de manière ciblée.

L'UDC ne saurait se contenter de ce qui a été obtenu avec la révision actuelle. C'est pourquoi elle a entamé les travaux en vue d'un nouveau projet d'initiative. Les problèmes non résolus du système de l'asile, les procédures trop longues et inefficaces, l'exécution qui ne fonctionne pas et la criminalité de l'asile devraient enfin être durablement résolus. Les procédures à suivre par les requérants doivent être considérablement réduites, soit à 30 jours. Il ne devrait plus y avoir qu'une seule possibilité de recours auprès d'une autorité ad hoc dans le Département de justice et police, qui traiterait les recours dans un délai de 10 jours. Les requérants qui violeraient les règles de la procédure d'asile ou commettraient des infractions devraient être totalement exclus de la procédure. Durant ces procédures drastiquement réduites, les requérants d'asile ne seraient plus répartis entre les cantons et les communes mais hébergés dans des camps d'internement centralisés. Il serait envisageable de disposer de trois camps d'internement, un par région linguistique. Toutes les procédures se dérouleraient dans ces centres fermés. Afin que les requérants d'asile soient disponibles pour être entendus et que les procédures puissent se dérouler de manière rapide et efficace, les personnes concernées devraient avoir l'interdiction de quitter les camps pendant toute la durée de la procédure. Cela résoudrait aussi dans une large mesure le problème de la criminalité dans le domaine de l'asile et l'attrait actuellement excessif de la Suisse en tant que terre d'asile serait nettement réduit.

Toni Brunner, président de l'UDC Suisse

Participez le 24 novembre !

Le **24 novembre 2012** aura lieu sous la direction du conseiller national Heinz Brand, entre 09h30 et 13h00 environ, à Volketswil, un congrès spécial de l'UDC sur la politique d'asile. Ce congrès sera l'occasion d'assister à des conférences d'experts internes et externes mais aussi de discuter des prochains points-clé de la politique d'asile UDC.

Intéressé (e) ? Inscrivez-vous en envoyant un mail à gs@svp.ch ou par téléphone 031 300 58 58. Vous recevrez ensuite des informations détaillées au sujet du congrès.

L'UDC bouge !

Le 15 septembre, de nombreuses sections UDC à travers toute la Suisse ont mis sur pied des stands d'action et ont ainsi récolté des milliers de signatures pour l'initiative de mise en oeuvre. Des photos de Seuzach (ZH) de Saint-Gall et Gossau (SG), de Schaffhouse (SH), de Biberist (SO) nous sont parvenues. En Suisse romande l'UDC a également été active. A Genève et Carouge (GE) ainsi que dans le canton de Vaud à Lausanne et à Villeneuve (VD) l'UDC s'est montrée particulièrement active.



Retrouvez toutes les photos sur Facebook

Rendez-vous sur la page Facebook officielle de l'initiative de mise en oeuvre et retrouvez toutes les photos venues de la Suisse entière www.facebook.com/InitiativeDemiseEnOeuvre

Envoyez-nous d'autres images. Elles seront publiées sur la page Facebook et dans les prochains numéros de Franc-parler. Participez ! Pour la Suisse.



SH



VD



SO



SG



ZH



GE

Récoltez maintenant des signatures

Devenez actif avec votre section et allez ensemble récolter des signatures lors de la Journée nationale de récolte des signatures le samedi 3 novembre 2012. Envoyez-nous des photos de votre action de récolte de signatures. Les meilleures d'entre elles seront publiées dans le prochain *Franc-parler*.

COMMANDEZ DES FEUILLES D'INITIATIVE:

www.initiative-de-mise-en-oeuvre.ch

☎ 031 300 58 58

4 Défense nationale

Investir dans la sécurité !

L'armée a corrigé ses principaux défauts. Il reste toutefois un problème : la sécurité n'est pas gratuite. Pour remplir sa mission, elle doit se recentrer sur l'essentiel et recevoir les moyens nécessaires.



par Ueli Maurer, conseiller fédéral, chef du DDPS, Wernetshausen (ZH)

Lorsque j'ai pris la tête du DDPS, en 2009, l'armée avait connu, sur une période de 15 ans à peine, des réformes aussi profondes que précipitées et des coupes budgétaires massives. En conséquence, beaucoup de choses se passaient de manière chaotique : jusqu'à mille groupes de travail s'occupaient, sans planification globale, de différents projets. On discutait déjà de l'opportunité d'abolir les CR. L'armée était au bord du gouffre.

Résolution des problèmes principaux

Nous avons commencé par dresser une liste des défauts et à prendre des mesures immédiates. Il s'est avéré que trois problèmes en particulier occupaient le premier plan : premièrement, la logistique ne fonctionnait pas correctement. Les troupes de CR se voyaient livrer tardivement ou recevaient du matériel défaillant. Cela nuisait à la formation et faisait les grands titres des médias. Deuxièmement, les coûts dans le domaine de l'informatique échappaient à tout contrôle ; sans compter qu'une stratégie globale faisait défaut. Troisièmement, les réductions budgétaires continues avaient pour conséquence que l'armée consommait son capital : les troupes ne pouvaient plus être entièrement équipées et les immeubles étaient insuffisamment entretenus.

S'agissant de l'informatique et de la logistique, l'armée a repris pied et est désormais sur la bonne voie : nous sommes en mesure de fournir les prestations

du quotidien militaire et d'équiper les troupes conformément à leurs besoins dans les interventions ainsi que dans les cours de formation et de répétition. Dans l'informatique, nous faisons des économies et pouvons constater que les processus sont à nouveau sous contrôle.

Les défaillances au niveau de la formation ont elles aussi été corrigées : ceux qui souhaitent grader doivent à nouveau le mériter.

Manque de ressources

Néanmoins, l'armée a de moins en moins d'argent à disposition : les dépenses annuelles allouées à la défense nationale ont baissé de 6 milliards de francs au cours des deux décennies écoulées

Contrairement à ces réductions massives subies par l'armée, les dépenses du budget global ont considérablement augmenté. En 1990, les dépenses ordinaires de la Confédération s'élevaient à 31.6 milliards de francs, contre 64.2 milliards en 2011.

Le démantèlement se poursuit : de 2009 à 2011, nous avons économisé 900 millions de francs et supprimé près de 500 postes. Le Conseil fédéral et le Parlement nous ont confié une mission qui nous contraint à réduire encore les effectifs de 200'000 à 100'000 hommes. Notre armée toute entière tiendrait donc dans le stade de football de Barcelone. Nous prenons le mandat de réaliser des économies au sérieux : nous avons réali-



Soldats lance-mines en pleine action. Une bonne instruction, du matériel moderne et de qualité sont essentielles pour le maintien d'une armée de milice crédible et efficace pour la sécurité.

depuis 1990, pour atteindre les 4.4 milliards actuels. Par rapport aux dépenses fédérales, les dépenses de la Défense ont reculé de 19% à 7% seulement.

sé un changement de mentalité, au profit d'une sensibilité accrue aux coûts. Nous prévoyons de fermer des sites, éventuellement des aérodromes. Des projets ambitieux dans le domaine de la gestion



Depuis 1990, les effectifs dédiés à l'armée ont massivement chuté. De 625'000 à 100'000 soldats. L'armée est l'institution fédérale qui a le plus économisé ces dernières années.

de guerre électronique en réseau doivent être examinés.

Menace

Si nous observons l'évolution de la politique de sécurité nationale ces dernières années, un constat s'impose : le monde est de plus en plus instable, de plus en plus imprévisible et donc de plus en plus dangereux.

Des puissances montantes défendent leurs intérêts de manière offensive et s'affrontent pour gagner en influence. On l'observe partout dans le monde, de la guerre en Syrie aux tensions autour de certaines îles d'Asie orientale.

Les crises modernes donnent rarement des signes précurseurs longtemps à l'avance. Ainsi, même les experts du Moyen-Orient ont été surpris par les révolutions dans les pays arabes. Et rien ne laisse présager de la situation de ces pays dans six mois.

De nouvelles formes de conflit apportent une imprévisibilité supplémentaire : l'effet de surprise est typique du terrorisme. Mais il est aussi caractéristique des cyber-attaques qu'un attaquant inconnu frappe à une date inconnue une

cible inconnue.

Le potentiel de conflit est aussi en hausse en Europe : la crise de la dette peut vite engendrer des troubles sociaux, comme nous l'avons déjà vu dans les pays du sud de l'UE. Le risque de manifestations, de blocages, d'émeutes, de grèves, etc.

augmente en conséquence. Une économie et une société mondiale liées par des réseaux aussi denses tels que nous les connaissons aujourd'hui sont particulièrement sujettes aux troubles.

On ne saurait par ailleurs ignorer les tensions créées par la migration, les cultures et religions étrangères dans toutes les sociétés occidentales. Cela accroît le risque de naissance de zones de non-droit, potentiellement violentes.

L'armée a besoin d'un équilibre

Nous devons trouver des réponses à toutes ces évolutions et menaces. Pour l'armée, cela signifie qu'elle doit se tenir à disposition immédiatement en tant que réserve de sécurité. Et elle doit être équipée et formée de sorte à pouvoir exécuter des missions variées, du soutien aux autorités civiles en situation d'urgence aux interventions de combat.

L'armée doit donc être préparée à différentes formes de conflits et à différents niveaux d'escalade de la violence. C'est pourquoi elle doit disposer de compétences très diverses, ainsi que d'armes et d'équipements différents.

Ses tâches comprennent notamment la préservation de la souveraineté aérienne. Nous avons besoin à cet effet de nouveaux avions de combat. Toutes les acquisitions doivent cependant être observées en relation avec les besoins généraux de l'armée. Les moyens financiers, modestes, doivent être répartis entre les différentes troupes de manière à ce qu'il existe pour chacune d'entre elles un équilibre entre missions et équipement. La Suisse n'a pas besoin de l'avion le plus cher ou le plus rapide mais d'un avion qui réponde à ses besoins. Le Gripen de la neutre Suède satisfait à nos exigences et son prix est relativement avantageux.

Bilan

La sécurité permet la richesse. Les investissements pour la sécurité de notre pays sont donc en quelque sorte une prime d'assurance pour notre qualité de vie. Nous ne saurions ignorer la valeur de celle-ci. Concrètement :

- stop au démantèlement de l'armée
- équiper l'armée correctement
- pouvoir mobiliser et faire intervenir l'armée sans délai
- formation exemplaire des cadres
- renforcer la milice – la population doit soutenir l'armée
- maintenir l'obligation générale de servir
- des moyens suffisants pour remplir la mission

6 Politique européenne

La tactique a changé

Dans la politique extérieure, le Conseil fédéral joue à cache-cache. Il s'apprête, à travers un accord-cadre (sur l'électricité), à tirer un trait sur notre souveraineté. Son but : que la Suisse reprenne le droit européen existant et futur.



par Peter Keller, conseiller national, Hergiswil (NW)

Chaque année en janvier, l'UDC du canton de Zurich organise un événement de grande envergure, centré sur des discours politiques. Traditionnellement, ceux-ci sont donnés par Christoph Blocher et un orateur invité. Il s'agit pour ainsi dire du programme principal du congrès de l'Albisgüetli. Ce ne serait cependant pas un événement UDC si la convivialité n'en avait pas aussi pour son argent : grâce à de la musique, un souper, une tombola.

« Le Conseil fédéral a l'intention de renoncer à la souveraineté de la Suisse. Subrepticement. Par la petite porte. Ce que le Conseil fédéral vend comme des « solutions institutionnelles » ne signifie rien d'autre que nous devons de fait reprendre le droit européen. »

Par analogie avec le programme principal, on pourrait appeler l'ensemble de l'arrangement encadrant l'événement le programme cadre.

Qu'est-ce que l'Albisgüetli a en commun avec la politique étrangère suisse actuelle ? Le Conseil fédéral veut négocier un nouvel accord bilatéral avec l'UE: un accord sur l'électricité, visant à

instaurer un marché européen commun de l'énergie électrique. Ce serait en quelque sorte le programme principal. Sauf qu'en réalité, le Conseil fédéral poursuit par ces négociations un but bien différent : il compte en effet conclure simultanément un « accord-cadre » avec l'UE. Malheureusement, cet accord-cadre est moins sympathique que le programme tombola-saucisse à l'Albisgüetli – et surtout moins inoffensif. Que veut donc le Conseil fédéral, qui se garde bien de nous le dire directement ?

Masquer ses intentions

Le communiqué de presse publié par le Conseil fédéral le 25 avril de cette année était on ne peut plus concis. Son titre : « *Le Conseil fédéral adopte les principes applicables aux solutions institutionnelles avec l'UE* ».

Or le Conseil fédéral n'a jusqu'à ce jour jamais publié de quels principes il s'agissait exactement. Uniquement ce résumé sous forme de communiqué de presse. On peut y lire : « *Ces principes ont notamment trait à l'uniformité (homogénéité) de l'application et de l'interprétation des dispositions an-*

crées dans les accords bilatéraux, aux développements du droit, à la surveillance de l'application des accords bilatéraux et au règlement des différends. »

Tout cela paraît très technique et apparemment inintéressant. Et c'est bien à dessein que cette formulation a été choisie. Car ces principes sont en réalité une bombe à retardement : le Conseil fédéral

a l'intention de renoncer à la souveraineté de la Suisse. Subrepticement. Par la petite porte. Ce que le Conseil fédéral vend comme des « solutions institutionnelles » ne signifie rien d'autre que nous devons de fait reprendre le droit européen. Le droit européen existant et le droit européen futur. C'est une mise sous tutelle du Souverain, de nous autres citoyens et citoyennes suisses.

« Adhésion sans réserve à l'UE »

Il y a vingt ans à peu près, la grande votation sur l'EEE était imminente. Le Conseil fédéral voyait alors le seul salut de la Suisse dans une adhésion à l'Espace Économique Européen. Il existe une différence essentielle entre le débat autour de l'EEE et la politique européenne de l'actuel Conseil fédéral: en 1992, le gouvernement déclarait ouvertement son véritable objectif, à savoir l'adhésion à l'UE.

Ainsi, on peut lire dans le Message du 18 mai 1992 relatif à l'approbation de l'accord sur l'Espace économique européen : « *Nous ne considérons pas notre participation à l'EEE comme le but ultime de notre politique d'intégration, mais comme une étape importante de cette politique qui devrait trouver son prolongement dans une appartenance pleine et entière de la Suisse à la CE.* »

En outre, le Conseil fédéral expose clairement dans son Message la place du droit suisse par rapport à la jurisprudence européenne : « *L'accord EEE est un accord consacrant une large reprise du droit communautaire par les pays de l'AELE. En conséquence, nos conditions-cadre économiques et sociales doivent être adaptées au droit de l'accord et, condition d'homogénéité de l'EEE, elles devront dorénavant rester autant*

que possible euro-compatibles. »

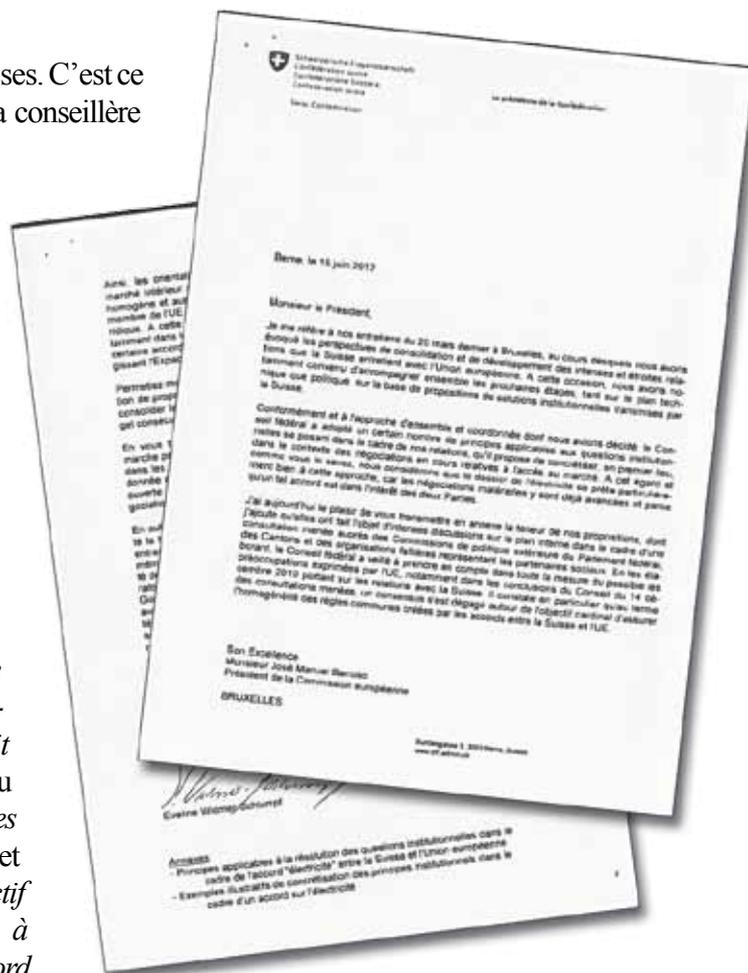
Ces formulations et intentions vous semblent-elles familières ? Ce sont là exactement les mêmes principes, sous une forme un peu moins cryptée, que le Conseil fédéral a adoptés en avril : « *Ces principes ont notamment trait à l'uniformité (homogénéité) de l'application et de l'interprétation des dispositions ancrées dans les accords bilatéraux, aux développements du droit, à la surveillance de l'application des accords bilatéraux et au règlement des différends.* »

La lettre d'Eveline Widmer-Schlumpf à la Commission européenne

Le Conseil fédéral 2012 ne veut rien d'autre que ce que le souverain suisse avait rejeté en 1992 : l'EEE, la reprise du droit européen, autorité de surveillance incluse.

Le Conseil fédéral le sait bien mais il ne l'admet pas de manière officielle. Uni-

quement derrière les coulisses. C'est ce que montre une lettre de la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, publiée par la Weltwoche. Le courrier a été envoyé le 15 juin au président de la Commission UE Manuel Barroso. Mme Widmer-Schlumpf y fait non moins de dix références à l'EEE. Toutes les solutions proposées, écrit le Conseil fédéral à la Commission UE, correspondent au « système instauré dans le cadre de l'EEE », sont « semblables à ce qui figurait dans l'Accord EEE » ou « s'inspirent largement des règles régissant l'EEE » et sont axées sur un « objectif d'homogénéité semblable à ce qui figure dans l'Accord EEE ».



Eveline Widmer-Schlumpf aux côtés du président de la Commission européenne José Manuel Barroso. Le Conseil fédéral a fait parvenir le 15 juin 2012 la lettre reproduite par Franc-parler ci-dessus. Eveline Widmer-Schlumpf défend l'idée d'une intégration institutionnelle de la Suisse à l'UE.

Il convient pour conclure de rappeler ce que représente l'EEE, comment le Conseil fédéral le voyait à l'époque et ce qu'il est encore aujourd'hui : le lien entre l'EEE et la CE « réside dans le fait que l'EEE constitue une préparation optimale à l'adhésion, car l'EEE contient déjà la majeure partie de l'acquis communautaire qui deviendrait le nôtre en cas d'adhésion » et « [nous] ne considérons pas notre participation à l'EEE comme le but ultime de notre politique d'intégration, mais comme une étape importante de cette politique qui devrait trouver son prolongement dans une appartenance pleine et entière de la Suisse à la CE » (Rapport et Message du Conseil fédéral, 1992).

Les objectifs sont restés identiques. Seule la tactique a changé. Notre mission sera désormais de lutter contre l'accord-cadre sur l'énergie électrique. Il s'agit en effet d'une nouvelle manière pernicieuse de réduire notre souveraineté à néant.

8 Politique de la sécurité

L'UDC au chevet de la sécurité

Le samedi 6 octobre dernier, l'UDC a organisé à Lausanne un séminaire thématique ayant réuni plus de soixante personnes au sujet de l'augmentation de la criminalité en Suisse romande. Le directeur de l'Académie de police de Savatan (VD), Alain Bergonzoli, en a été l'orateur principal. En sa qualité de formateur d'agents de police, il a mis l'accent sur les défis futurs de la formation. Le conseiller communal UDC de Lausanne Philipp Stauber a - quant à lui - présenté le document de fond pour rétablir la sécurité dans nos villes.



Ci-dessus: Alain Bergonzoli pendant son exposé. «Nous avons une police de beau temps», a-t-il affirmé. Selon lui, il faut muscler la formation des futurs agents afin que la police recolle aux abus commis par la criminalité. Ci-dessous, à gauche: le conseiller national Yvan Perrin, spécialiste des questions de sécurité, a suivi l'exposé avec attention. Ci-dessous, à droite: Claude-Alain Voiblet remercie Alain Bergonzoli sous les applaudissements de Philipp Stauber.



té des citoyens



La salle était pleine d'élus, de membres et de sympathisants UDC de toute la Suisse romande. Un brainstorming invitant tous les participants à s'exprimer a été ouvert afin d'échanger les idées permettant de rétablir la sécurité.

Les propositions de l'UDC

Les propositions de l'UDC qui ont été au centre du séminaire de l'UDC sur la sécurité ont été réunies dans un document de fond. Ci-dessous, découvrez les treize propositions de l'UDC:

- Renforcer la présence policière en ville
- Soutenir les policiers face à de fausses accusations
- Réduire la consommation d'alcool sur la voie publique
- Limiter l'accès des mineurs à l'espace public durant la nuit
- Renforcer la gestion sécuritaire des établissements de nuit
- Éliminer le port d'armes à feu ou d'armes blanches
- Poser des caméras de vidéo-surveillance
- Exiger des statistiques de la criminalité explicites
- Améliorer la salubrité, rendre l'espace public aux Lausannois
- Empêcher la mendicité sur l'espace public lausannois
- Interdire l'occupation illégale de l'espace public ou privé
- S'opposer à l'ouverture d'un bistrot social
- Mettre fin au marché ouvert de la drogue

Des paroles aux actes: extr

La session parlementaire d'automne 2012 a eu lieu du 10 au 28 septembre. Malheureusement, la liste des dossiers, dans lesquels nous nous sommes battus seuls pour les intérêts de la Suisse est, comme de coutume, plus longue que celle des objets où nous avons reçu le soutien des partis du centre. Nous avons néanmoins réussi, dans quelques domaines importants, à obtenir des majorités et à imposer nos exigences.

Ce que l'UDC a obtenu!

Durcissement déclaré urgent de la loi sur l'asile

Demandée par l'UDC, l'urgence de certaines modifications de la loi sur l'asile a été confirmée par les deux conseils et la première partie de cette réforme a ainsi été adoptée. Les nouvelles dispositions sont d'ores et déjà en vigueur. Voici les plus importantes: installation de centres spéciaux pour les requérants d'asile récalcitrants; les motifs survenus après la fuite ne sont plus admis pour justifier la qualité de réfugié; les ambassades suisses n'acceptent plus de demandes d'asile. Il a donc fallu quatre ans pour adopter ces mesures mises au point par l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher en 2008 pour réagir contre l'afflux de réfugiés.

Petits succès pour l'agriculture

On se réjouira de constater que l'UDC a obtenu quelques succès pour les paysans dans la politique agricole 2014-2017 comme, par exemple, la stabilisation du marché laitier par des contrats obligatoires entre producteurs et entreprises de transformation, l'inscription dans la loi des contributions pour la transformation du lait en fromage et l'indemnisation compensant l'interdiction de l'ensilage. La hausse et l'adoption du plafond des dépenses pour les améliorations structurelles est un autre signal positif pour l'agriculture suisse.

Echec de la loi sur la prévention et de la mise sous tutelle des citoyens



L'avant-dernier jour de la session, le Conseil des Etats a définitivement enterré le projet de loi sur la prévention. Ainsi, cette nouvelle tentative de placer les citoyens sous tutelle et de les rééduquer en termes de santé et de mode de vie nous sera épargnée. L'expérience prouve par ailleurs que ces lois inutiles et antilibérales génèrent le plus souvent un important activisme de l'Etat et un gros appareil bureaucratique dont les contribuables doivent finalement assumer les frais. L'UDC a été le seul parti à se battre d'emblée contre ce projet insensé.



Ce dont nous pouvons remercier la gauche :

Rééducation des paysans pour écologiser l'agriculture

Pour obtenir à l'avenir les mêmes paiements directs, les agriculteurs devront faire plus d'efforts en faveur de l'écologie alors qu'aujourd'hui déjà quelque 12% de la surface agricole totale sont exploités au titre de la compensation écologique. En clair, cela signifie que de nombreux paysans devront, pour recevoir la même somme d'argent, réaliser davantage de prestations écologiques, ce qui affaiblira forcément la production nationale de denrées alimentaires. Approuvée contre la volonté de l'UDC, la suppression des contributions pour animaux mettra en péril de nombreuses exploitations petites et moyennes.

Refus de l'initiative "Election du Conseil fédéral par le peuple"

Le Conseil des Etats recommande par 35 voix contre 6 le rejet de l'initiative populaire fédérale UDC "Election du Conseil fédéral par le peuple" sans lui opposer de contreprojet. Cette initiative renforce pourtant la démocratie directe et met fin aux indignes jeux d'intrigues lors des élections au Parlement fédéral. Elle consolide la séparation des pouvoirs – l'Assemblée fédérale édicte les lois, le Conseil fédéral les applique – et elle contraint le gouvernement à s'engager davantage à l'égard du peuple. L'élection populaire du gouvernement, qui a fait ses preuves dans tous les cantons, compléterait utilement les droits démocratiques au niveau fédéral.

Introduction de la responsabilité solidaire sur les chantiers

Au lieu de s'attaquer à la racine des problèmes causés par la libre circulation des personnes, le Parlement adopte des nouvelles réglementations et des dispositifs de contrôle qui compromettent la bonne marche de l'économie. Le Conseil des Etats a approuvé par 22 voix contre 18 une responsabilité solidaire pour toute la chaîne des mandants et mandataires, prétendument dans le but de combattre le "dumping salarial". L'entreprise principale sera donc responsable si un sous-traitant ne respecte pas les salaires minimaux et conditions de travail. Cette responsabilité s'étend sur toute la chaîne des mandataires.



12 Politique de la drogue

Libéralisation de la consommation de cannabis

Tant le National que le Conseil des États se sont prononcés en faveur d'une libéralisation de la consommation de cannabis durant la session d'automne et la révision de la loi sur les stupéfiants a été adoptée. Les inquiétudes et les besoins des parents d'enfants fumeurs de joints n'ont pas été pris au sérieux, tout comme la volonté de la population, qui a clairement rejeté les initiatives de légalisation du cannabis en 2008, n'a pas été prise en considération dans la loi.



par Andrea Geissbühler, conseillère nationale, Herrenschwanden (BE)

Le Parlement a fait abstraction des nombreuses conséquences négatives de la consommation de cannabis ainsi que des connaissances scientifiques disponibles à cet effet. Il est tragique de voir les consommateurs de cannabis échouer à l'école et dans leur apprentissage, avant d'être pris en charge par les contribuables. Concernant les deux dispositions légales insensées qui ont passé la rampe dans les Chambres :

1. La disposition légale selon laquelle 10 grammes de la substance active du cannabis sont considérés comme une quantité minimale aura des conséquences négatives majeures. Il sera impossible pour la police de constater sur place quelle quantité de cannabis une personne a sur elle. La nouvelle de cet article de loi se propagera vite parmi les dealers, y compris à l'étranger, et ils feront des

affaires en or avec des portions de 9 grammes. Il n'existe en principe pas de quantité minimale. Chaque quantité est nuisible et incite au «commerce fourmi». D'autre part, cette définition signifie par exemple que pour une valeur de THC analysée de 12%, on peut rouler 50 joints avec 10 grammes de marihuana.

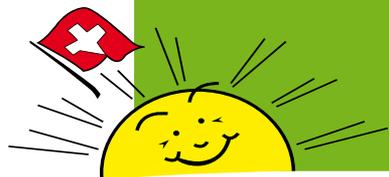
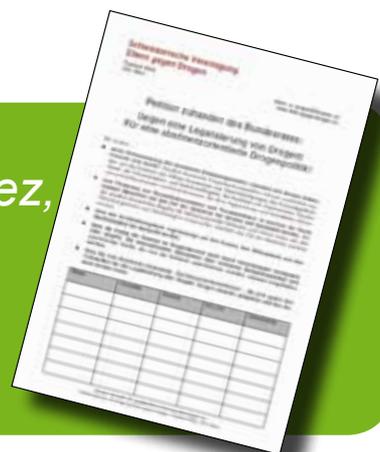
2. Le système des amendes d'ordre pour les consommateurs de cannabis donne un mauvais signal. Une amende de 100 CHF est peu dissuasive. La police n'est pas non plus déchargée avec un tel système. Un interrogatoire sur place des fumeurs de joints et l'introduction subséquente de poursuites pénales ne dure pas moins longtemps que l'établissement d'une amende. Si les fumeurs ne sont pas en mesure de payer, cela engendre beaucoup de paperasse et en fin de compte, il est tout de même nécessaire d'ouvrir une procédure ordinaire. Une amende est une sanction pour le consommateur sur le moment ; cependant, une dénonciation pénale assortie d'une mesure ad hoc vise à provoquer un changement du comportement d'addiction.

On peut en outre identifier une défaillance importante dans l'application de la loi sur les stupéfiants révisée, en ce qui concerne l'incitation à l'abstinence. Force est de constater que ni les conseils au sujet de la drogue, ni les traitements de substitution (programmes de prescription de méthadone et d'héroïne, qui nous ont coûté près de 150 millions CHF de primes d'assurance maladie en 2010) ne poursuivent un but d'abstinence. Cela signifie que de plus en plus de toxicodépendants sont maintenus dans l'addiction à vie aux frais de la population.

Dans tous les domaines de la politique, on exige des mesures durables. Ce n'est qu'en matière de lutte contre la drogue que ce critère est éhontément négligé. Serait-ce parce que, chez nous en Suisse, trop de profiteurs de la problématique de l'addiction cherchent à défendre leur mine d'or ? Pour résoudre les problèmes, il faut que la population fasse pression sur les politiques. La pétition de l'association suisse « Eltern gegen Drogen » mérite dans ce contexte d'être saluée.

N'hésitez pas à signer la pétition que vous trouverez, en français, sur le site:

www.elterngegendrogen.ch



Place financière suisse : rupture imminente ?

Par de nombreuses régulations, la politique cherche à faire porter le chapeau de la crise aux banques. Toutes ces régulations affectent la place financière suisse et sont dommageables pour la compétitivité.



par Hans Kaufmann, conseiller national, Wettswil (ZH)

Un système financier fonctionnel, qui fournit crédits et services financiers, est la condition indispensable d'une économie florissante. Fidèle au principe marxiste : « Détruisez les banques, vous détruirez le capitalisme », la gauche tente toutefois de faire croire au monde que le démantèlement des banques serait une nécessité, puisque celles-ci auraient provoqué la crise financière et même les difficultés financières étatiques.

Le marché aurait échoué et l'ère néo-libérale toucherait à sa fin. Or, c'est tout le contraire. Les marchés ont bel et bien fonctionné mais leurs acteurs n'étaient pas disposés à assumer les conséquences de leurs erreurs. Aujourd'hui, les marchés contraignent les pouvoirs publics à corriger leurs excès, en exigeant des primes de risques supérieures pour la souscription de nouvelles dettes aux fins de développement de l'État social et de redistribution.

Cette discipline imposée ne convient pas aux milieux politiques, qui tentent de se venger sur les banques à travers une réglementation exagérée et d'autres mesures. Cela nuit à notre économie et il y a lieu de craindre un rétrécissement considérable de la

place financière, avec des milliers de licenciements ces 10 prochaines années.

La Finma ne remplit pas sa mission

L'article 5 de la Loi sur la surveillance des marchés financiers oblige la Finma (Autorité de surveillance des marchés financiers) à améliorer la réputation et la compétitivité de la place financière suisse.

Aucun des près de 40 projets de loi dans le secteur financier ou dans le domaine de l'impôt n'améliorera cependant la compétitivité. Dans la pratique, la Finma ne respecte donc pas les règles. Au contraire ! Elle génère des frais de régulation consécutifs chiffrés

Les réglementations indifférenciées touchent avant tout les petits instituts

Les réglementations indifférenciées touchent avant tout les petits instituts. Les frais de réglementation incluent généralement des frais fixes élevés, qui affectent les grands comme les petits acteurs du marché de la même manière. Cela comprend non seulement des projets informatiques et des charges administratives mais aussi des coûts de fonds propres et de liquidités élevés. En ce qui concerne la couverture en fonds propres, la nouvelle réglementation prévue conduit à la situation paradoxale où les banques qui ne sont pas d'importance systémique sont plus fortement touchées que les grandes banques.

“ Un système financier fonctionnel, qui fournit crédits et services financiers, est la condition indispensable d'une économie florissante. ”

en milliards. Même des projets qui sont imposés à la Suisse par l'étranger (impôts libérateurs, FATCA, etc.), coûteront près de CHF 3 milliards au cours des années à venir.

On peut difficilement parler de transparence et de droit de participation dans la régulation. Les instituts financiers sont en outre souvent contraints à prendre des mesures pesant des milliards avant l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi.

Les banques cantonales importantes doivent fournir pour la même hypothèque près de deux fois plus de fonds propres que les grandes banques. Lorsque les banques doivent réduire leurs bilans parce qu'elles ne sont pas en mesure d'obtenir les fonds propres nécessaires en temps utile, le meilleur moyen d'économiser des fonds propres est de dénoncer les crédits aux PME et aux autres entreprises..

Selon les règles de couverture en fonds propres de la Finma, celles-ci sont considérées environ quatre fois plus risquées que les contreparties bancaires. Les obligations d'États en revanche sont toujours classées sans risque ; la Finma permet ainsi aux pouvoirs publics d'obtenir des financements à bon compte pour leurs projets.

14 Shop UDC



Commandez en ligne:
www.udc.ch



..... ex. ballon de foot UDC	25.- ex. Pin's croix suisse	7.-
..... ex. porte-documents UDC	49.- ex. Pin's logo UDC	7.-
..... ex. cravatte croix CH min.	50.- ex. Pin's «UDC Gold»	7.-
..... ex. cravatte croix CH max.	50.- ex. Post-it, bloc de 50	2.-
..... ex. cravatte UDC	50.- ex. couteau suisse	20.-
..... ex. bonbons UDC	5.- ex. autocollants (27/page)	5.-
..... ex. briquet UDC	5.- ex. stylo UDC	2.50
..... ex. sac à dos UDC	10.- ex. jeu de carte jass	3.-
		... franc.	... allemand.

Nom: Prénom:

Adresse: NPA: Lieu:

Mail: Téléphone:

Prière de nous renvoyer le talon:

Secrétariat général UDC, Case postale 8252, 3001 Berne, par fax au 031 300 58 59 ou par e-mail à gs@svp.ch



STADLER
Une voie marquée de bonnes solutions

Pour que le train soit un plaisir.



Stadler Rail Group

Ernst-Stadler-Strasse 1 | CH-9565 Bussnang, Schweiz | Telefon +41 (0)71 626 21 20 | stadler.rail@stadlerrail.com | www.stadlerrail.com

Impressum

Tirage: 5'000 exemplaires Adresse: Franc-parler, Case postale 8252, 3001 Berne, franc-parler@udc.ch

Edition: Stiftung SVP-Parteizeitung Imprimerie: Zofinger Tagblatt AG, Henzmannstrasse 20, 4800 Zofingen, www.ztonline.ch

Périodicité: 11x/an Crédit photo: Page1, en-haut à gauche: © VBS ZEM. milieu à gauche: © SVP Schweiz. en-bas à gauche: © SVP Schweiz. Au centre: Parlamentsdienste 3003 Bern. Page 3, toutes les images: © SVP Schweiz. Page 4, toutes les images: © VBS ZEM. Page 6: Parlamentsdienste 3003 Bern. Page 7, untenlinks: www.rts.ch. Obenrechts: www.letemps.ch. Pages 8/9: © Dany Schaer - www.dany-schaer.ch. Pages 10/11: Parlamentsdienste 3003 Bern. Pages 12/13: Parlamentsdienste 3003 Bern. Page14: © SVP Schweiz. Page 15: www.politik.ch

10 ans d'adhésion à l'ONU: aucun résultat, que des frais

Mardi 11 septembre 2012, peu après 12h00. « Grande apparition » du Secrétaire général des Nations-Unies Ban Ki Moon devant l'Assemblée fédérale à Berne. Le premier fonctionnaire de l'ONU, originaire de Corée du Sud, fait l'éloge de la Suisse. C'est tout naturel, puisqu'il souhaite encore plus d'argent et plus d'activisme international de la part de la Suisse. Et il flatte nos âmes avec la plus grande distinction verbale qu'il puisse décerner : en adhérant à l'ONU, les Suisses seraient devenus de véritables « global citizens » (citoyens du monde), ce qui signifiait, comme l'a ensuite déclaré Hans Altherr, le président du Conseil des États, la fin de notre statut de « cavalier seul ».



par Hans Fehr, conseiller national, Eglisau (ZH)

Quel bilan peut-on dresser après 10 ans d'adhésion de la Suisse à l'ONU politique ? Mon bilan est : aucun résultat, que des frais. Autrement dit : les coûts ont considérablement augmenté – avec une contribution obligatoire de près de 130 millions de francs à plus d'un demi-milliard de francs par an au total. Dans le même temps, les forces particulières qui nous caractérisent en tant que pays crédible et neutre sur la scène internationale – à savoir les interventions humanitaires et la diplomatie de paix – n'ont pas été renforcées par l'adhésion à l'ONU mais au contraire affaiblies. Pourquoi ?

Depuis 2002, la Suisse officielle, surtout sous l'égide de l'ancienne ministre des affaires étrangères Micheline Calmy-Rey, est tombée dans un activisme politique contraire au principe de neutralité. « L'important est de participer » est définitivement devenu le principe directeur (erroné) de la politique extérieure et de sécurité de la Suisse. On s'est mêlé des affaires d'autrui, on a partit et fait des entorses à la neutra-

lité, mettant ainsi en jeu notre principal atout pour les actions humanitaires et la diplomatie de la paix.

Ainsi, la reconnaissance absolument précipitée de l'indépendance du Kosovo par la Berne fédérale a suscité la désapprobation loin à la ronde. L'Initiative de Genève pour le Proche-Orient, largement soutenue par la Suisse, s'est enlisée et des drapeaux suisses ont même été brûlés en Cisjordanie. Le Conseil des droits de l'homme de

l'adhésion à l'ONU. Cette liste d'exemples négatifs est loin d'être complète.

Que le Conseil fédéral souhaite maintenant à tout prix intégrer la Suisse au Conseil de sécurité et ait déposé une candidature en ce sens risque d'entraîner l'abandon définitif de notre neutralité, ce qui doit être évité par tous les moyens. C'est en effet au sein du Conseil de sécurité, dominé par les intérêts hégémoniques des membres permanents que sont la Russie, la Chine, le Royaume-Uni et la France, que sont prises les résolutions sur les sanctions et mesures économiques et militaires – sur la guerre ou la paix. Le Conseil fédéral veut en outre décider seul, après consultation des commissions de politique extérieure des deux Chambres, car il considère l'adhésion au Conseil de sécurité comme « incluse dans l'acceptation » par le peuple et les cantons de l'adhésion à l'ONU en 2002.

Le mot d'ordre, après 10 ans d'adhésion à l'ONU est, de mon point de vue, « limiter les dégâts ». Au lieu de se laisser porter par la vague avec 200 autres pays et d'abandonner notre position à part, nous devrions nous concentrer sur nos « spécialités » dans le domaine humanitaire et dans la diplomatie de paix. C'est ainsi que nous sommes le plus utiles au monde et à nous-mêmes. Car quand le petit se laisse emporter par le courant et fait tout comme les grands, il reste ni plus ni moins qu'un petit.

“ Les coûts ont considérablement augmenté – avec une contribution obligatoire de près de 130 millions de francs à plus d'un demi-milliard de francs par an au total. ”

l'ONU imposé par la Suisse et dominé par l'« Organisation de Coopération Islamique » a jusqu'à présent surtout fait parler de lui pour ses condamnations unilatérales d'Israël. Pour couronner le tout, c'est justement l'État-membre suisse, qui a été fustigé par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, accusé de « violations des droits de l'homme » et de « racisme », à cause du durcissement de la loi sur l'asile et des « moutons noirs » à expulser. Par ailleurs, la pression de la Suisse officielle pour l'envoi de soldats suisses dans des missions à l'étranger s'est considérablement accrue depuis l'ad-

PLUS D'ESPACE
POUR LA VIE.
NOUVELLE KIA CEE'D_SW.

PLUS POUR VOTRE ARGENT
www.kia.ch



HVS Forch

cee'd_sw



The Power to Surprise

La nouvelle cee'd Sportswagon est un break grand volume multifonctionnel qui fascine à plus d'un titre. Véhicule idéal pour la famille, les vacances, les affaires, le sport et les loisirs. La cee'd_sw séduit par son allure sportive et son riche équipement. **cee'd_sw 1.4 L CVVT 100 ch dès CHF 19 777.-**

Consommation mixte en l/100 km (catégorie de rendement énergétique, g/km de CO₂) – moyenne de tous les véhicules neufs 159 g/km – **1.4 L CVVT man.** 6,1 (C, 136), **1.6 L GDI man./DCT*** 5,9/6,3 (C/C, 131/141), **1.6 L CRDI man./aut.** 4,2/5,6 (A/B, 110/149). 7 ans de garantie d'usine. Prix nets recommandés, TVA incluse. * DCT = boîte à double embrayage. Modèle illustré: cee'd_sw 1.6 L GDI/CRDI Style (avec options).



KIA Motors SA, 5745 Safenwil, 062 788 88 99